

# TARIFS ASSURANCES • 2024

## Responsabilité Civile (RC) Utilisateur

Cette garantie RC Utilisateur est attachée au Pilote et permet de garantir les dommages occasionnés aux tiers quel que soit l'ULM piloté, dès lors que cet ULM est identifié en France ou dans un pays limitrophe à la France, à l'exception des principautés d'Andorre et de Monaco.

Période de souscription	Toutes Classes d'ULM					Paramoteur • Classe 1 UNIQUEMENT				
	Monoplace		Biplace		Instructeur**	Monoplace		Biplace		Instructeur**
	Avec parachute*	Sans parachute	Avec parachute*	Sans parachute		Avec parachute*	Sans parachute	Avec parachute*	Sans parachute	
Janv. à Mars	60 €	69 €	382 €	425 €	310 €	24 €	27 €	262 €	291 €	185 €
Avril à Juin	55 €	61 €	343 €	383 €	281 €	22 €	24 €	235 €	263 €	166 €
Juil. à Sept.	49 €	55 €	305 €	341 €	249 €	20 €	22 €	210 €	233 €	150 €
Oct. à Déc.	42 €	48 €	266 €	298 €	217 €	17 €	19 €	184 €	205 €	129 €

\* le tarif avec parachute est applicable uniquement aux propriétaires d'ULM ayant coché la case "équipé d'un parachute de secours"

\*\* RAPPEL : Pour que cette garantie vous soit acquise, il est OBLIGATOIRE que vos élèves soient licenciés à la FFPLUM dès le début de leur formation.

## Individuelle Accident (IA) Pilote

Ces tarifs incluent la participation au Fonds de Solidarité et de Compensation Assurances. Cette garantie est recommandée pour garantir vos propres dommages corporels que vous soyez Pilote, Élève-pilote ou Instructeur.

Capital	Tarif
10 000 €	37 €
30 000 €	74 €
50 000 €	100 €
75 000 €	189 €
100 000 €	380 €
150 000 €	496 €
200 000 €	659 €

## Individuelle Accident (IA) Passager

Ces tarifs incluent la participation au Fonds de Solidarité et de Compensation Assurances. Cette garantie est recommandée pour garantir les dommages corporels que votre passager pourrait subir : elle permet au pilote biplaceur de souscrire une garantie supplémentaire pour son passager sans désignation préalable.

Capital	Tarif
10 000 €	37 €
30 000 €	74 €

## ! LES GARANTIES SUIVANTES NE CONCERNENT QUE LES PROPRIÉTAIRES D'ULM

## Responsabilité Civile (RC) Aéronef

Tarif applicable pour chaque ULM. La RC Aéronef est attachée à un ULM et permet de garantir les dommages occasionnés par cet ULM, aux tiers dès lors que les pilotes, élèves-pilotes et pilotes instructeurs sont licenciés à la FFPLUM. Les dommages matériels à l'aéronef demeurent toujours exclus.

Période de souscription	Monoplace	
	Avec parachute*	Sans parachute
Janv. à Mars	414 €	459 €
Avril à Juin	373 €	414 €
Juil. à Sept.	331 €	367 €
Oct. à Déc.	289 €	322 €

Période de souscription	Biplace	
	Avec parachute*	Sans parachute
Janv. à Mars	900 €	1001 €
Avril à Juin	811 €	900 €
Juil. à Sept.	719 €	799 €
Oct. à Déc.	629 €	707 €

## Responsabilité Civile (RC) Aéronef en stationnement

Cette garantie concerne les propriétaires qui ne veulent pas et qui n'ont pas souscrit de RC Utilisateur ou de RC Aéronef. Elle permet de garantir les dommages occasionnés aux tiers lorsque l'ULM désigné est au repos, en stationnement, moteur à l'arrêt. Les dommages matériels à l'aéronef demeurent toujours exclus.

Toutes classes d'ULM  
Monoplace ou biplace  
10 € / ULM

### Option : point fixe sans roulage

Elle permet de garantir aussi les dommages occasionnés aux tiers lorsque l'ULM désigné est en point fixe, moteur tournant (roulage exclu). Pour des raisons de sécurité, le point fixe doit être effectué à l'extérieur de tout bâtiment et à bonne distance d'autres appareils éventuels.

Toutes classes d'ULM  
Monoplace ou biplace  
30 € / ULM

## Garantie Casse Aéronef au repos en tous lieux

Elle garantit les dommages matériels accidentels que votre ULM pourrait subir lorsqu'il est stationné au sol, moteur arrêté, en tous lieux.

Cette garantie est réservée aux propriétaires de Pendulaires, Multiaxes, Autogires et Hélicoptères ULM identifiés en France, ayant souscrit une assurance RC Utilisateur, RC Aéronef ou RC Aéronef en stationnement auprès de la FFPLUM.

Exemples de tarifs Pour une valeur de 10 000 € = 148 € pour l'année  
Pour une valeur de 40 000 € = 439 € pour l'année

En vous connectant sur [www.ffplum.fr](http://www.ffplum.fr) vous connaîtrez votre tarif personnalisé



Fédération Française d'ULM

96 bis rue Marc Sangnier - 94700 Maisons-Alfort  
01 49 81 74 43 - [ffplum@ffplum.org](mailto:ffplum@ffplum.org) - [www.ffplum.fr](http://www.ffplum.fr)  
ORIAS n°18005543



La notice d'information est téléchargeable sur [www.ffplum.fr](http://www.ffplum.fr) et sur votre espace licencié > menu documents



Document non contractuel. Mandataire d'Intermédiaire en Assurances, la Fédération Française d'ULM vous propose des produits d'assurance adaptés à vos besoins en partenariat avec Air Courtage Assurances. Inscrit à l'ORIAS n°07 000 679 [www.orias.fr](http://www.orias.fr)